



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 26 janvier 2022
N°1945

NOTE AUX REDACTIONS



Agnès PANNIER-RUNACHER,
ministre déléguée chargée de l'Industrie,

**se rendra dans les Pyrénées-Atlantiques (64) pour un déplacement
consacré à la reconquête industrielle**

Vendredi 28 janvier - Matin

Pau

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, participera à une table-ronde avec des chefs d'entreprises industrielles lauréates de France Relance, dans les bassins de Lacq et Pau notamment. Les dirigeants présenteront leurs projets de modernisation, d'innovation, de relocalisation ou de décarbonation, accélérés par le plan de relance. Parmi les entreprises représentées figurera notamment Novasep, qui produira à partir du troisième semestre 2022 la substance active de Paxlovid, le traitement contre le Covid-19 développé par Pfizer pour la France et l'Europe.

Programme prévisionnel :

Rendez-vous est donné à 9 h 15 à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques (2 rue Maréchal Joffre, 64021 Pau)

- 9 h 25** Arrivée de la ministre
- 9 h 30** Début de la table-ronde avec les chefs d'entreprises industrielles lauréates de France Relance :
- Novasep (Mourenx)
 - Fleur de vie (Burosse-Mendousse)
 - Comgraf (Lacq-Orthez)
 - Chimex (Noveal)
 - Groupe Ogeu (Ogeu-les-Bains)
 - Aeroprotec (Pau)
 - Poral (Oloron)
 - Technoflex (Bidart)
- Tour images en début de réunion puis rédacteur uniquement*
- 11 h** Point presse (micro tendu)

Merci de vous accréditer auprès de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques :

Pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Le port du masque sera obligatoire, merci de bien vouloir vous munir du vôtre.

A propos de France Relance :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan de relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. France Relance est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

France Relance mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Un portail de data visualisation territorialisée a été conçu par la Direction générale des Entreprises (DGE), avec l'appui du Bercy Hub du secrétariat général de Bercy, pour faciliter l'accès et la visualisation des données relatives aux projets lauréats des différents appels à projets lancés dans le cadre de France Relance.

Ces données publiées en open data concernent les projets lauréats de six mesures de France Relance dans l'industrie : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié à France Relance :

<https://planderelance.gouv.fr>

A propos du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Pour permettre ce rebond, le Gouvernement a annoncé dans le cadre de « France Relance », le lancement d'un « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires ». Ce fonds s'inscrit dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018. Doté par l'Etat de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, ce Fonds vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre six mois et un an.

Le processus de sélection des projets soutenus se fait grâce à l'étroite collaboration entre les préfetures de région, les conseils régionaux et Bpifrance. Les projets retenus doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr